

Retour des 46 militaires ivoiriens à Abidjan : Enfin la fin ?

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 09 JANVIER 2023

1260

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Dr Hamed Sow au Grand Jury de Renouveau TV

L'homme de la situation ?



Crise au sein de l'URD : Pr Salikou tacle Gougnon Coulibaly



Renforcement de capacités : Les agents de la DGCCC outillés !



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

07 Janv.
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

270

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

645 967 Vaccinations incomplètes

2 818 178 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 771

Guéris

31 951

Décès

743

dont 01 fait l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.14



P.20



/ Une /



Dr Hamed Sow au Grand Jury de Renouveau TV : L'homme de la situation ?

P.5

/ Brèves /



Route Kayes – Sandaré : Démarrage effectif des travaux préliminaires d'urgence !

P.11

Fête de fin d'année au Mali : Les couleurs de l'insécurité et de la crise économique

P.11

Refondation : Le Mali institue le 14 janvier, « journée nationale de la souveraineté retrouvée »

P.12

Direction des affaires générales de l'INPS : L'imam Lassine tangara fait ses derniers adieux

P.14

P.14

/ Actualité /



Retrait du contingent ivoirien : Sombres perspectives sécuritaires pour le Mali

P.15

Renforcement de capacités : Les agents de la DGCCC outillés !

P.16

Retour des 46 militaires ivoiriens à Abidjan : Enfin la fin ?

P.19

/ Politique /



Nouvel an : « Le gouvernement est engagé sur plusieurs fronts », dixit le président Goïta

P.20

Crise au sein de l'URD : Pr Salikou tacle Gouagnon Coulibaly

P.21

Trésors humains vivants du Mali : E.H. Lassana Sidi Mouleikafou parmi les nominés

P.22

/ Culture & société /



Hamallisme : La transmission spirituelle

P.23

« La fin de la III République - Histoire constitutionnelle du Mali (18 août 2020-28 mai 2021) » : Un essai de Dr Balla Cissé

P.24

/ International /



Burkina Faso : La présence militaire française en sursis

P.25

Guinée : « Nous ne céderons pas à un chantage juridique » (FNDC)

/ Sport /



CHAN 2022 : Ces cinq pépites à suivre !

P.26

P.27

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Malikilé

VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE

2023



HAPPY NEW YEAR





Dr Hamed Sow au Grand Jury de Renouveau TV

L'homme de la situation ?

Premier invité de l'émission « Le Grand Jury » en 2023, le politique et technocrate à la fois, l'ancien ministre Hamed Sow a livré son analyse sur la marche de la transition. À la différence des Maliens très fiers par les discours jugés « **courageux** » que tiennent les autorités de la transition, cet expert international plaide pour les « actions

concrètes » en lieu et place de « **la phraséologie** ».

Sans langue de bois, Dr Ahmed Sow, a profité de son passage sur les antennes de Renouveau TV pour livrer ses analyses pointues sur la marche de la transition. Ce canal était également l'occasion pour cet ancien collaborateur de ATT, l'ancien ministre qui a permis le bou-

clage du barrage de Taoussa, l'interconnexion avec la Côte d'Ivoire, le barrage de Guina... à déplorer les dérives de la transition, à faire des propositions de sortie de crise. Avant cette intervention, il faut le rappeler, Dr Ahmed Sow, à travers deux articles de fond, a fait des propositions non seulement sur les questions sécuritaires, mais aussi socio-économiques du Mali.

Les recettes du Dr Sow contre les coups d'États

Entre 2020 et 2022, il y a 5 coups d'États : 2 au Mali, 2 au Burkina Faso et 1 en Guinée Conakry et plusieurs tentatives dans l'espace CEDEAO. Comme solution à ces prises de pouvoir par les militaires, l'organisation sous régionale a décidé de mettre en place une force anti-putsch. Interrogé sur la question, l'expert international estime que cette force n'est pas forcément la solution aux coups d'État mili-



taires. Pour lui, seule la bonne gouvernance pourrait mettre fin à ces coups. « **La meilleure arme contre les coups d'État est la bonne gouvernance. Quand on vient au pouvoir pour soi-même et qu'on laisse les mauvaises choses passer, la corruption gangrène la société, il faut s'attendre à ces choses. La mauvaise gouvernance pousse la population dans les rues et les manifestations conduisent à l'arbitrage des militaires** », fait remarquer Dr Ahmed Sow. Selon lui, « **on peut prendre des dispositions anti-putschs, mais il faut que ceux qui veulent prendre ces décisions respectent, eux-mêmes, leurs constitutions. Qu'ils n'aillent pas vers un 3^e mandat** ».

Les vérités de Dr Hamed Sow sur la question de souveraineté retrouvée

Les autorités de la transition et la majorité des Maliens se glorifient d'avoir imposé, aux partenaires, le respect de la souveraineté du Mali.

D'ailleurs, le 14 janvier est déclaré, par le président de la Transition, journée de la souveraineté retrouvée. Cela, en guise de reconnaissance aux millions de Maliens qui se sont opposés aux sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA à travers des rassemblements à Bamako et à l'intérieur du pays. Mais l'expert international ne partage pas cet avis. Pour lui, il y a plutôt un sentiment de fierté retrouvée en lieu et place de souveraineté retrouvée. Son argument : « **la souveraineté n'est pas un vain mot. Elle est une école pour tous. Donc, battons-nous pour rouvrir les écoles. La souveraineté, c'est le bien-être des populations. Pour moi, la souveraineté commence par donner à manger à son peuple** ».

Les actes concrets à la place phraséologie

Au cours de son passage à cette émission, Dr Sow a déploré la vie chère. Il a également regretté les risques réels de pénuries alimentaires et l'incertitude alimentaire.

Il estime que la seule chose qui vaille est de tout mettre en œuvre pour que les Maliens mangent à leur faim.

Concernant la lutte contre l'impunité, la justice sociale, la corruption, le problème persiste, selon Dr Sow.

S'agissant de la sortie de crise, il indique que le facteur le plus important, ce qui va définir l'avenir du Mali, ce sont les prochaines élections. À ce niveau, il dit même admettre un décalage de quelques mois. « **L'essentiel est qu'on organise les élections transparentes. Un léger décalage de 3 à 6 mois n'est pas grave. L'essentiel est qu'on respecte le choix des Maliens. Il faut mettre de côté tous ceux qui ont de dossiers au niveau du pôle économique. Qu'on limite les budgets de campagne. Si nous laissons encore l'argent gagner ces élections ou qu'on prenne des gens qui n'ont aucune expérience, aucune capacité, c'est le Mali qui va impartir. Et là, on ne pourra plus s'en sortir. Les défis sont énormes** », a-t-il soutenu.

La suspension des ONG

Par ailleurs, Ahmed Sow estime que la suspension des ONG françaises n'était pas une bonne chose. « **Ces ONG servaient à quelque chose. Dans cette décision, l'intérêt des populations maliennes n'a pas été respecté. Si l'État avait été présent, on n'aurait pas eu besoin de ces ONG. Ce qu'il faut éviter, c'est d'entrer dans les problèmes du genre** », soutient-il.

Pour lui, ce qui compte n'est pas la phraséologie, mais les actes concrets. Et c'est de ça qu'on a besoin aujourd'hui. Il propose aussi une diplomatie apaisée et une diplomatie de développement.

Il a enfin indiqué que le Mali ne pouvait pas continuer à vivre dans l'adversité. « N'essayez pas absolument à faire croire que nous seuls, nous pouvons. Nous devons composer avec le monde tel qu'il est », dit-il.

À la transition, il a dit une triste vérité. « **Les Maliens ne sont ni avec la transition, ni contre la transition. Les Maliens, dans leur majorité, se battent contre l'enfer quotidien** » a-t-il laissé entendre.

Anguimé Ansama

■ Issa Kaba

Hahaaa les analystes ivoiriens se déchirent sur le plateau NCI



Félicitations au directeur de l'ORTM pour l'audace d'inviter un analyste politique au JT pour réfléchir sur l'actualité.

■ Ali Daou

SIDIKI DIABATE C'est maintenant tu vas parler parce que la côte d'Ivoire est votre nid de richesse sans la côte d'Ivoire vous êtes rien Vive le Mali



■ Assetou Cisse

« La reconnaissance du travail bien fait est une récompense souvent bien plus appréciée qu'un salaire. » Merci au jeune conseiller SIDIBÉ de Siribougou



Au moment où des jeunes s'adonnent à des intimidations, des arnaques et des vols, voici un jeune Conseiller, Mody Sidibe, qui a pris son bâton de pèlerin et trouvé des bonnes volontés pour construire des salles de classe pour les enfants de son quartier. Merci Mr Yeah SAMAKÉ, d'avoir entendu le cri de cœur de ce jeune cadre modeste, bosseur et respectueux. En plus des poteaux d'éclairage public voici des salles de classe neuves au bonheur des enfants de son quartier. Merci OBAMA, ta soeur est super fière de toi.
OBAMA



■ Abdoul Momini Bokoum

Enfin, ils ont quitté Bamako. Merci Assimi



■ Freddy Matar Sylla

L'image donne à réfléchir. Méditons un peu sur la profondeur de l'acte, surtout en regardant le bébé.

Source : Adam César Touré



■ PST Communication



Sénégal en deuil : Un accident de la circulation fait 40 morts. Toutes nos condoléances au peuple sénégalais.

Qu'Allah les accueillent dans son paradis. N'oubliez pas de vous abonner



■ Mohamed Soumare



Les aigles du Mali Cabral 1987 à Conakry.
En haut de gauche à droite: Idrissou Touré (encadrement médical), Cheick Diallo (du Djoliba), Drissa Keïta, feu Adama Traoré, Aboubacar Traoré dit artiste, représentant du ministère des sports, Abdoulaye Baky Traore , Faniery Diarra, Moussa Bagayoko, Abdramane Papa Coulibaly, Kidian Diallo (coach), Boubacar Traoré dit Vieux Djan et feu Mamadou Diarra dit Libo (coach adjoint).

En bas de gauche à droite : Encadrement médical, Amadou Pathé Diallo, Abdoulaye Kaloga , Mahamadou dit Tostao Cisse , Adama Traoré dit boxeur, Siabou Dembélé, Feu Karamoko Diané, Idrissa Traoré dit Poker, Idrissa Laïco Traoré (préparateur physique).



■ Moussa Mara Yelema



Libération des soldats ivoiriens détenus dans notre pays ! Bravo aux autorités maliennes qui ont su donner corps à l'amitié et à la fraternité entre le Mali et la Côte d'Ivoire.

Remerciements au médiateur, son excellence Faure ESSOZIMNA GNASSINGBE et la diplomatie togolaise, pour les efforts fournis en vue de ce dénouement heureux.

Mettons cet incident malheureux derrière nous pour travailler, tous ensemble, à la paix, la sécurité et la prospérité dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest.

■ Media info afrique



VOICI LE JEUNE MALIEN QUI CONÇOIT LES DRONES À L'AFRICAIN.

Il s'appelle Moussa Zegue , un jeune malien concepteur de drone !!!!!!!!

Ses débuts n'ont pas été la mer à boire, Certains maliens n'ont jamais cru en sa capacité et il a été beaucoup critiqué. Malgré tout, le jeune n'a jamais abandonné son projet. Il avait commencé seul mais aujourd'hui, sa structure Millenium Technologies compte 65 personnes. Son entreprise évolue dans la conception, vente et la location des drones aptes à des missions efficaces dans divers domaines : drones Militaires de renseignements (surveillance, Reconnaissance, Espionnage), Drones Civils (Imageries Aériennes et Cartographie Numérique, Multimédia, Agriculture, Environnement, Géologie/Mines, Communication et Sensibilisation), l'Installation de systèmes GPS sur les Véhicules et autres. Il a remporté près de 10 trophées nationaux et internationaux. Moussa ambitionne de créer une satellite et une école technologie au Mali.

Voici un génie à encourager

J'ai assisté à la seconde édition du prix d'excellence remis aux meilleurs élèves du pays par la Fondation Soumaila Cisse au service de l'excellence à l'école dirigée par la veuve de l'illustre disparu Mme Cisse Aissata Traoré.

Feu Soumaila Cisse, arraché à notre affection il y a deux ans, s'est toujours distingué, partout où il a servi, comme une personne très compétente et très efficace au service des Maliens et des Africains. Puisse Dieu aider les jeunes récompensés ce jour suivre les pas de ce grand homme d'État !



■ Faure E. GNASSINGBÉ



Je me réjouis de la mesure de grâce présidentielle accordée par Son Excellence le Colonel Assimi Goïta, Président de la Transition malienne aux 49 soldats ivoiriens arrêtés à Bamako le 10 juillet 2022. FEG



Je salue la disponibilité et l'esprit de dialogue des chefs d'État du Mali et de Côte d'Ivoire, qui ont concouru à cet heureux aboutissement. FEG



Convaincu de l'importance de la paix et de l'entente entre les États pour le bien-être des peuples, le #Togo continuera inlassablement d'œuvrer au renforcement de la coopération régionale. FEG



■ Yeah Samake



#PACP et YELEMA, les deux faces d'une même médaille

Ensemble nous bâtissons le #Mali de notre rêve.

Monsieur le Maire Mody Sidibe est un jeune leader d'une compétence exceptionnelle. Nous n'érigerons point des lignes partisans qui nous empêcheront d'atteindre les aspirations de nos communautés. Nous croyons fermement que #DIRIGERCESTSERVIR



■ Gouvernement du Mali



Route Kayes-Sandaré | Démarrage effectif des travaux préliminaires d'urgence !

Sur instruction de Madame le Ministre des Transports et des Infrastructures, une mission de supervision a effectué ce samedi 07 janvier 2023 une visite du chantier de la route Kayes-Sandaré.

La mission est composée du Gouverneur de la région de Kayes, du Conseiller technique du Ministère des Transports et des Infrastructures, du Directeur général des Routes, du Directeur général de l'AGE-ROUTE et des représentants de l'entreprise COVEC-Mali et de la mission de contrôle.

Ces travaux préliminaires d'urgence consistent à boucher les nids de poule et rendre carrossable le tronçon en prélude aux travaux de réhabilitation du tronçon Kayes-Sandaré (138km) du corridor Bamako-Dakar par le nord.

Quant au lancement des travaux de réhabilitation de ce tronçon, l'ordre de service a été notifié à l'entreprise en vue du démarrage des travaux à compter du 16 janvier 2023.

La mission de contrôle et l'entreprise COVEC-Mali sont déjà sur le chantier avec une partie du matériel mobilisée.

Des instructions fermes ont été donné pour renforcer les moyens matériels et humains sur le chantier afin d'accélérer le rythme des travaux.

La date du lancement officiel desdits travaux sera fixée par les plus hautes autorités.

Cellule Communication du Ministère des Transports et des Infrastructures !

Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



Pour Femme / For Women

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable odors.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com

Fête de fin d'année au Mali : Les couleurs de l'insécurité et de la crise économique



L'année 2022 tire sa révérence pendant que la nouvelle année, 2023, pointe son nez. Ce passage de l'ancien au nouveau est un moment d'évaluation et de petites corrections pour un nouveau départ. Cette année, l'insécurité et la situation économique mondiale entacheront cette fête du 31 décembre au Mali.

Des décorations arborent des grandes avenues et artères de la capitale, Bamako, avec des jeux lumineux installés un peu partout. Donnant à la capitale malienne un nouveau visage, signe d'un nouveau départ en beauté. La saint Sylvestre, communément appelée au Mali, le « 31 décembre » est certes un moment pour faire le bilan des réalisations de l'année qui s'écoule, mais aussi une occasion de fête.

Entre amis, nombreux sont ceux qui organisent des sorties pour se rendre dans des endroits où des concerts, des soirées sont organisés durant toute la nuit, afin d'accueillir en joie cette nouvelle année qui s'annonce prometteur. « Le Nouvel An représente pour moi une réorientation de soi-même vers un chemin nouveau où il faudrait accroître encore plus ses efforts pour un niveau supérieur que le précédent », explique Moudjib.

« MES PARENTS M'ONT INTERDIT DE SORTIR »

Depuis plusieurs années déjà, le Mali célèbre la fin d'année dans un contexte assez particulier, marqué par des contraintes sécuritaires, économiques, politiques et institutionnelles. Des situations qui ont rendu la vie difficile aux citoyens.

Dans ce pays du sahel, comme dans le reste du monde, l'année 2022 a été notamment marquée par une véritable crise économique due aux effets conjugués de la pandémie de Covid-19 et de la crise russo-ukrainienne. Ce qui risque d'entacher les festivités marquant généralement le Nouvel An.

Cette année, à Bamako, comme Aminata Téra, nombreux sont ceux qui entendent rester à la maison regarder des chaînes de télévision ou écouter de la bonne musique, en famille. « L'an passé, j'ai passé la fête de fin d'année avec mes amis. Cette année, vue la situation d'insécurité, mes parents m'ont interdit de sortir. Du coup, je fêterai en famille », explique Aminata, exaspérée, tout en indiquant que l'insécurité n'empêcherait pas les Maliens d'accueillir le Nouvel An dans la joie.

Toutefois, contrairement aux années précédentes, c'est dans l'espoir

Route Kayes – Sandaré : Démarrage effectif des travaux préliminaires d'urgence !



Sur instruction de madame le ministre des transports et des infrastructures, une mission de supervision a effectué ce samedi 07 janvier 2023 une visite du chantier de la route Kayes-Sandaré. La mission est composée du Gouverneur de la région de Kayes, du Conseiller technique du Ministère des Transports et des Infrastructures, du Directeur général des Routes, du Directeur général de l'AGERROUTE et des représentants de l'entreprise COVEC-Mali et de la mission de contrôle.

Ces travaux préliminaires d'urgence consistent à boucher les nids de poule et rendre carrossable le tronçon en prélude aux travaux de réhabilitation du tronçon Kayes-Sandaré (138km) du corridor Bamako-Dakar par le nord. Quant au lancement des travaux de réhabilitation de ce tronçon, l'ordre de service a été notifié à l'entreprise en vue du démarrage des travaux à compter du 16 janvier 2023.

La mission de contrôle et l'entreprise COVEC-Mali sont déjà sur le chantier avec une partie du matériel mobilisée.

Des instructions fermes ont été donné pour renforcer les moyens matériels et humains sur le chantier afin d'accélérer le rythme des travaux. La date du lancement officiel desdits travaux sera fixée par les plus hautes autorités.

Cellule Communication du Ministère des Transports et des Infrastructures !

cette année que le Mali accueille la nouvelle année. L'espoir d'un Mali nouveau, Mali Kura, dont les jalons sont déjà posés, à travers des réformes politiques, institutionnelles, économiques et sociales.

Hawa Diaby / Sahel Tribune.

Direction des affaires générales de l'INPS : L'imam Lassine tangara fait ses derniers adieux



Admis à la retraite comme plusieurs autres agents de la boîte, l'imam Lassine tangara a fait ses adieux ce vendredi 6 janvier 2023 à ses proches collaborateurs après 35 ans de loyaux services rendus à la nation.

A la Direction des Affaires Générales (DAG) de l'INPS, l'homme avait une double casquette : agent de liaison (en charge du courrier) et imam à la fois. L'homme connu pour son grand sourire était d'un commerce facile pour ceux qui l'ont une fois côtoyé entre les bureaux de l'INPS. Très disponible, après 35 ans de loyaux services rendus à l'Institut National de Prévoyance Social, Lassine TANGARA est admis à la retraite depuis le 1er janvier 2023. A l'occasion, ses plus proches collaborateurs ont organisé une cérémonie à l'occasion de ce départ à la retraite ce vendredi 6 janvier 2023 afin de lui rendre un hommage mérité. « Assidu, ponctuel, modeste, souriant, disponible, humble et pieux », M. TANGARA l'était.

Plusieurs témoignages ont marqué la cérémonie. Ces désormais anciens collaborateurs ont reconnus ses efforts inlassables pour la bonne marche du DAG.

Garant de la religion au DAG, l'imam TANGARA ne ratait aucune heure de prière malgré ses préoccupations du service.

Cette cérémonie sobre a été marquée par la remise d'une enveloppe symbolique et des cadeaux à Lassine TANGARA par les agents de la Direction des Affaires Générales en guise de reconnaissance à ses nombreux efforts.

En retour, M. TANGARA, très ému, a remercié profondément toute l'équipe de la DAG pour ses marques de reconnaissance.

Au terme de cette cérémonie d'adieu, il a fait des bénédictions pour la bonne continuité des activités au sein de son désormais ancien service qui l'a accueilli les bras ouverts durant toutes ses années de service et à l'ensemble de ses travailleurs.

Fatoumata SOW / Service des Relations Publiques, INPS.

Refondation : Le Mali institue le 14 janvier, « journée nationale de la souveraineté retrouvée »



Dans son traditionnel discours de Nouvel An, le président de la transition, Col. Assimi Goïta, a institué le 14 janvier Journée nationale de la souveraineté retrouvée.

Le respect de la souveraineté du Mali, le respect des choix stratégiques et des choix de partenaires opérés par le Mali, la défense des intérêts du peuple malien dans les prises de décisions, voilà les trois principes qui guident désormais les relations de coopération du Mali. Les autorités de la transition restent convaincues que « l'option de la reconquête de notre souveraineté est pour nous la seule [voie] possible si nous ne voulons pas être complices de la perpétuation du système de dépendance qui hypothèque notre avenir ». C'est pourquoi elles ont décidé d'instituer le 14 janvier comme « Journée nationale de la souveraineté retrouvée ». Cela en souvenir de la grande mobilisation des Maliens contre les « sanctions illégales, illégitimes et inhumaines de la CEDEAO et de l'UEMOA ». Le ministre de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions, Ibrahim Ikassa Maïga, l'avait déjà rappelé, le 21 décembre lors du Conseil des ministres. Selon lui, l'objectif de cette journée est de faire graver dans la conscience collective le sentiment patriotique et la capacité de résilience du Peuple malien pour l'affirmation et la restauration de sa souveraineté nationale retrouvée.

UNE ANNÉE 2022 ÉPROUVANTE

À l'appel des autorités de la transition, les Maliens ont pris d'assaut le Boulevard de l'indépendance, le 14 janvier 2022, pour dénoncer les sanctions de la Cédéao et soutenir les autorités de la transition. Le chef de l'État estime donc que « le peuple malien aura vécu une année 2022 éprouvante, mais riche en événements d'importance majeure ».

Tout en saluant cette résilience du peuple malien face à l'adversité, le président Goïta a exhorté au renforcement de l'union sacrée autour de la patrie. « La réussite du Mali Koura dépendra de notre cohésion et de notre engagement. Nos labeurs individuels et collectifs en seront le levain », souligne le colonel Assimi Goïta tout en gardant confiance en l'avenir. Toutefois, il ne se fait aucune illusion, « la voie que nous avons choisie sera parsemée d'embûches et nous aurons à faire face à de nombreuses difficultés ». Selon ses précisions, certaines de ces difficultés seront « réelles, car inhérentes à la complexité des questions à gérer, mais beaucoup d'autres seront l'œuvre de ceux qui ne veulent pas que nous recouvrions notre indépendance totale ».

L.R / Sahel Tribune



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant
www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Retrait du contingent ivoirien : Sombres perspectives sécuritaires pour le Mali

Alors que la Côte d'Ivoire vient d'officialiser le retrait de ses troupes au Mali, dans un contexte de tensions entre les deux Etats, les perspectives sécuritaires dans ce pays ne prêtent guère à l'optimisme.



Dans sa missive au responsable des Opérations de maintien de la paix de l'ONU, le gouvernement ivoirien précise que « la relève de la compagnie de protection basée à Mopti ainsi que le déploiement des officiers d'état major et des officiers de police, prévus respectivement en octobre et novembre 2022 ne pourront plus être effectués ». De même, poursuit la correspondance au Français Jean-Pierre Lacroix, « la Côte d'Ivoire n'envisage pas relever, en août 2023, les militaires et autres éléments présents au sein de la MINUSMA ».

Une source à l'état-major de l'armée ivoirienne à Abidjan m'a confirmé la présence de 648 militaires Ivoiriens à Tombouctou et 208 à Mopti, auxquels il faut ajouter 14 officiers d'état-major, basés au PC (Poste de Commandement) opérationnel à Bamako, soit un total de 870 militaires. Vingt-huit officiers de la police ivoirienne sont également présents au sein de la

MINUSMA.

Même si Abidjan garde le silence sur les motivations de ce retrait, le maintien en détention de 46 militaires Ivoiriens accusés par Bamako d'être entrés illégalement dans le pays alors qu'Abidjan confirme qu'ils avaient toutes les autorisations et documents attestant de leur déploiement au sein de la mission onusienne, justifie le départ des Ivoiriens. Le Secrétaire Général de l'ONU a d'ailleurs confirmé plus tard la qualité de ces soldats Ivoiriens.

Selon mes sources très informées au sein de l'administration ivoirienne, Abidjan avait voulu retirer tous ses hommes au Mali courant novembre 2022. Mais, toujours d'après mes sources, le président ivoirien a finalement accédé à la requête du patron de l'ONU d'accorder un délai à la MINUSMA pour s'organiser afin de pallier au retrait des Ivoiriens. Preuve de ce que ce retrait est directement lié à la crise entre les deux pays, le gouvernement

ivoirien se dit « disposé à redéployer les contingents retirés du Mali, dans les autres missions onusiennes ». C'est la première fois que les autorités ivoiriennes prennent des mesures contre le Mali dans la crise née de la détention de 46 militaires Ivoiriens à Bamako, « mais ce n'est pas la dernière mesure » a menacé ma source ivoirienne.

Pays continental, le Mali dépend de la Côte d'Ivoire pour l'exportation d'une grande partie de son coton et l'importation des denrées de première nécessité, dont le carburant. Par ailleurs, entre 30% à 40% de l'électricité distribuée au Mali provient de Côte d'Ivoire.

Reconnus comme des combattants bien formés et aguerris qui ne reculent jamais devant l'ennemi, les soldats Ivoiriens sont très impliqués dans le convoi de la logistique de la MINUSMA. Des missions très périlleuses, dans un contexte de guerre asymétrique, sans ligne de front, où les routes et les pistes sont régu-

lièrement piégées à l'explosif par les terroristes. Le 13 Janvier 2021, quatre soldats ivoiriens avaient trouvé la mort lors de l'attaque de leur convoi à 95 km de Tombouctou, dans le nord du pays. Ce sont les seuls Ivoiriens tombés sur le sol malien.

D'après une source au sein de la MINUSMA, « sur les quelques 14000 militaires et policiers de la mission onusienne, seuls 10% se consacrent à la mise en œuvre du mandat ». Le départ des Ivoiriens est donc un coup dur pour la MINUSMA, qui vient par ailleurs d'enregistrer celui du contingent britannique fort de 300 hommes, dans un contexte sécuritaire très volatile, et au moment où la MINUSMA plaiderait plutôt pour l'augmentation de la taille du contingent onusien. On assiste, en effet, à la recrudescence des attaques dans les régions nord depuis le retrait de la force française barkhane. Les principaux groupes armés terroristes et les ex-mouvements touaregs s'affrontent pour le contrôle des territoires qui leur avaient été repris par les troupes françaises.

Dans un rapport présenté le 3 octobre 2022 devant le Conseil de Sécurité par le haut représentant de l'ONU au Mali – dont j'ai pu obtenir copie – il est écrit que l'Etat ne contrôle que 26% du territoire dans le centre du pays, précisément dans les régions de Mopti et

Ségou. Sur 110 préfets nommés dans cette zone, note le rapport de El-Ghassim Wane, seul 29 étaient à leurs postes, les 81 autres étant dans l'incapacité de rejoindre leurs lieux d'affectations, complètement sous le contrôle des groupes terroristes.

Par ailleurs, les relations entre les autorités maliennes et la MINUSMA sont tendues, notamment avec des restrictions des mouvements des troupes et appareils de l'ONU. Le rapport présenté par le patron de la MINUSMA devant le Conseil de Sécurité relève ainsi une situation ubuesque pendant laquelle un hélicoptère d'attaque de la MINUSMA appelé en renfort – par l'armée malienne qui faisait face à une attaque les 30 et 31 août 2022 à Ansongo et Ménaka – a été empêché de décoller, faute d'autorisation.

La situation sécuritaire ne cesse de se dégrader au Mali, selon tous les observateurs. Il n'y a pratiquement plus de présence de l'armée malienne au nord, et des groupes armés locaux sont contraints de s'allier avec une partie des mouvements jihadistes pour combattre l'état islamique dans le grand Sahara. Selon un spécialiste du nord du Mali, « cette situation est similaire à celle qui avait précédé la prise de toutes les localités du nord par le JNIM (Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin) de Iyag Ag Ghali, affilié à Al-Qaeda. Croyant

poursuivre le même objectif qui consiste à chasser l'Etat du Mali du septentrion de ce pays, les groupes sécessionnistes de l'Azawad s'étaient alliés au jihadistes de Lyad, mais ce dernier les a ensuite pourchassés et chassés des territoires conquis, une fois l'armée malienne vaincue ».

De plus en plus d'experts n'écartent plus le scénario afghan d'une prise de contrôle de tout le pays par les jihadistes. Dans de nombreuses localités du Nord et du Centre, les mollahs font régner leur ordre et la charia est déjà en application. On ne sait pas si c'est la probabilité de la prise de Bamako par les groupes terroristes qui pousse les différents pays à se retirer du Mali, ou si se sont ces départs qui vont précipiter la chute de Bamako et de tout le Mali.

D'après mes sources bien informées au Mali, la banque centrale – la BCEAO – a remarqué des centaines de transferts de fonds suspects qui dissimulent de vastes fuites de capitaux. « Ceux qui ont de l'argent flairent un effondrement imminent de l'Etat avec la chute de Bamako, et ils veulent mettre leurs deniers en sécurité à l'étranger ».

Ce qui est vrai, est vrai !

Saïd Penda



Renforcement de capacités : Les agents de la DGCC outillés !

La cérémonie de lancement officiel du Programme annuel de formation du personnel de la Direction générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence au titre de l'exercice 2023, a été présidée, le jeudi 5 janvier 2023, par le chef de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce, Sidi Ahmed Ould Sidi Salem, dans la salle de conférence du département. Étaient présents le directeur général du commerce, de la consommation et de la concurrence, Boukadary Dombia, les directeurs régionaux du Commerce et leurs agents techniques, les membres du Cabinet et du Secrétariat général, les Chefs de services centraux du département. Au cours de cette session de deux jours, les participants se sont penchés sur les thèmes suivants : le circuit de distribution des produits de première nécessité, le guichet unique du Commerce extérieur, les mesures de facilitation des échanges. Durant ces deux jours, les capacités des agents de la direction générale du commerce, de la consommation et de la concurrence ont

été renforcées sur la mise en œuvre des mesures d'ordre commercial adoptées par le gouvernement pour contenir la hausse des prix et ses effets sur le pouvoir d'achat des consommateurs.

La modernisation du Commerce extérieur du Mali, répond à un souci de lever certaines contraintes ou pratiques qui font obstacles à l'insertion du Mali dans le système commercial multilatéral et à l'intégration des questions commerciales dans les stratégies nationales de développement, que les lenteurs et les formalités administratives entravent le passage des marchandises à travers les frontières pour les commerçants. La facilitation des échanges, c'est-à-dire la simplification, la modernisation et l'harmonisation des processus d'exportation et d'importation, est donc devenue une question fondamentale pour le système commercial mondial avec la forte propension du commerce. Pour s'adapter à ces nouveaux enjeux. Pour ce faire, la chaîne d'approvisionnement devra continuer de se moderniser, être optimisée, et exploiter les outils

numériques.

Dans son intervention, le chef de cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce, Sidi Ahmed Ould Sidi Salem, a mis le curseur sur l'importance d'une telle rencontre, qui contribuera à la modernisation du système du e-commerce à l'heure du numérique. Cette rencontre, dit-il, permettra de disposer d'un personnel qualifié pouvant aider favorablement le département en charge du Commerce. plus spécifiquement, cette formation constituera pour les agents de la direction générale du commerce, de la consommation et de la concurrence une mise à niveau, mais également un moyen de mieux se familiariser avec les instruments de travail nouveaux et l'interprétation des textes législatifs et réglementaires issues de la réforme opérée. « Je tiens à saluer au passage pour l'engagement des parties prenantes. Qu'il me soit permis de me réjouir de cette situation, car cela constitue une aubaine pour un partage d'expériences au sein de la direction générale du commerce, de la consommation et de la concurrence », a-t-il souligné.

Cette importante session a été sanctionnée par une panoplie de recommandations qui, certainement, aideront le directeur général du commerce, de la consommation et de la concurrence, être plus performante.

■ Ibrahim Sanogo



Retour des 46 militaires ivoiriens à Abidjan : Enfin la fin ?

Les 46 ivoiriens arrêtés au Mali depuis le 10 juillet 2022 ont finalement pu rejoindre à Abidjan leurs trois « sœurs d'armes » libérées avant eux. Est-ce la fin de l'histoire ? La fin de la brouille ouvre sans doute une nouvelle page de l'histoire des relations maliano-ivoiriennes. Celle-ci sera-t-elle conforme à l'esprit et à la lettre du Mémorandum signé entre les deux pays sous l'égide du président Faure, ce fort en diplomatie ? Ou de règlement feutré de compte sur fond de rancune et de vengeance. A entendre le président ivoirien, tout doit rentrer dans l'ordre avec les « frères maliens ».

Au lendemain de la grâce avec remise totale de peine aux 49 ivoiriens par le président de la Transition le colonel Assimi Goïta, les 46 militaires ivoiriens détenus au Mali pour atteinte à la sûreté de l'État ont regagné Abidjan dans la nuit du samedi 7 janvier.

« **Je me réjouis aujourd'hui de vous voir fouler aujourd'hui le sol ivoirien** », a déclaré Alassane Dramane Ouattara à l'accueil des 46 militaires ivoiriens.

Ces militaires avaient été arrêtés au Mali en juillet 2022. Qualifiés de « mercenaires », par le gouvernement de transition, quarante-six d'entre eux avaient été condamnés fin décembre à vingt ans de réclusion criminelle. Le vendredi 6 janvier 2023, le colonel Assimi Goïta leur a accordé la grâce présidentielle avec une

remise de peine totale. C'est ainsi, qu'ils ont regagné leur pays dans la soirée du samedi.

À peine avoir foulé le sol ivoirien, les 46 militaires ivoiriens, détenus au Mali depuis le 12 juillet 2022 ont été accueillis par le président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Dramane Ouattara, accompagné des membres du gouvernement et des familles des ex-détenus à l'aéroport Félix Houphouët Boigny à 23 h 45.

Au cours de son allocution, le ministre d'État, ministre de la Défense, Téné Birama Ouattara, a rappelé que cela fait six mois que des soldats ivoiriens partis au Mali dans le cadre de la recherche de la paix et ont été détenus. « **Monsieur le président de la République, je voudrais au nom des soldats, au nom des familles, au nom de toutes les populations de Côte d'Ivoire vous remercier**

pour la manière avec laquelle vous avez géré ce dossier », s'est-il réjoui.

Il a remercié le président Alassane Dramane Ouattara pour la diplomatie dont il a usé avec ce dossier. « **Vous avez usé de toutes les diplomaties, vous avez mobilisé toute la communauté internationale parce que vous êtes un homme de paix. Vous avez évité de croiser le fer avec le pays frère, le Mali et en cela, nous avons aujourd'hui ce que nous attendions, la libération de nos soldats** », a-t-il ajouté.

Également, il a remercié le président Faure Gnassingbé pour sa détermination dans la médiation pour une sortie heureuse de cette situation.

De son côté, le chef du détachement Kouassi Adam's Sami a, au nom de ses frères d'armes, traduit la joie qui les anime. « **Nous sommes très heureux de retrouver la mère patrie. Je voudrais exprimer au nom de tout le groupe notre profonde gratitude pour tout ce qui a été entrepris pour notre liberté. Merci à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à ce dénouement heureux** », a-t-il avancé.

« **Je voudrais que vous soyez rassuré, que vous n'avez absolument rien à vous reprocher. C'est sur mes instructions que nos jeunes sont allés au Mali pour apporter la paix à ce pays frère et amis. Voilà que malheureusement, pour des problèmes administratifs, une terrible incompréhension s'est installée entre nos frères maliens et nous** », a déclaré le pré-





sident de la République de Côte d'Ivoire, Alasane Dramane Ouattara, S'adressant aux militaires, il les a remercié pour leur patience, leur compréhension, mais également de leur prière et de votre soutien. Il a aussi remercié, les autorités religieuses, chefs traditionnels, les partis politiques qui se sont impliqués pour que cette incompréhension ait une issue heureuse.

Particulièrement, il a adressé une mention spéciale au président Faure Gnassingbé qui, dit-il, s'est totalement dévoué à faire en sorte que nos soldats reviennent à la maison. « **Quelles que soient les incompréhensions, les frères arrivent toujours à se comprendre et à se retrouver et c'est ce qui s'est passé avec nos frères maliens** », a-t-il précisé.

Pour rappel, les « 49 militaires ivoiriens », ont été interpellés en juillet 2022 à l'aéroport international Modibo Keita Sénou de Bamako. Les militaires, entrés illégalement sur le territoire national du Mali, ont été immédiatement interpellés et leurs armements, munitions et équipements ont été saisis, mentionnant qu'« **une trentaine des forces spéciales étaient en possession d'armes et de munitions de guerre, sans ordre de mission ni autorisation et dont la profession réelle des militaires était pour la plupart dissimulée** ». Selon le ministre l'Administration territoriale et de la Décentralisation, porte-parole du gouvernement, le colonel Abdoulaye Maiga, dans un communiqué qu'il a lu le 13 juillet 2022.

Ainsi, il a souligné que le gouvernement de la Transition malien considère les 49 militaires ivoiriens interpellés comme « **des mercenaires, tels que définis par la Convention de l'OUA sur l'élimination du mercenariat**

en Afrique ».

Le gouvernement de transition, « **après une analyse des faits et sans préjuger de la suite qui sera réservée à cette affaire par les autorités maliennes** », a relevé que le ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale n'avait pas été informé « **par les canaux officiels au sujet d'un déploiement de militaires ivoiriens** », ajoute le texte.

Dès l'annonce de leur arrestation, la Côte d'Ivoire avait exigé la libération "sans délai" de ses militaires. Le gouvernement ivoirien se défendait alors d'avoir « **toujours œuvré au sein des instances sous-régionales, régionales et internationales, pour la paix, la stabilité et le respect de l'État de droit, ne peut s'inscrire dans une logique de déstabilisation d'un pays tiers** ». Dans ce dossier, l'ONU avait cependant reconnu des "dysfonctionnements" dans une note adressée au gouvernement et admis que "certaines mesures n'ont pas été suivies".

"**La Minusma note que les éléments ivoiriens ont été déployés à Sénou pour assurer la sécurité à la base des NSE**

allemands à Tombouctou où est basé le contingent ivoirien de la Minusma", était-il notamment expliqué.

Le Togo a été sollicité par le gouvernement de la transition pour les négociations dans cette affaire et c'est le ministre des Affaires étrangères togolais, Robert Dussey, qui a mandaté par le président Faure Gnassingbé, pour orchestrer les pourparlers entre les deux pays. Libération de trois soldates

Le Mali a libéré les trois femmes du contingent de 49 militaires ivoiriens le 3 septembre 2022. La libération a été accompagnée d'une conférence de presse à Lomé, où ont été remises les trois soldates, en présence du ministre des Affaires Étrangères et de la coopération Internationale, Abdoulaye Diop et son homologue togolais Robert Dussey. "**Je voudrais vous annoncer que le président de la Transition du Mali, Assimi Goïta a accepté de procéder à la libération de certains prisonniers**" a déclaré lors de cette conférence le ministre togolais des Affaires étrangères.

Le ministre directeur de cabinet à la présidence ivoirienne, Fidèle Sarassoro était aussi présent et a déploré "**que des manquements et des incompréhensions aient été à l'origine de cet événement fortement regrettable.**"

La CEDEAO avait donné au Mali jusqu'au 1er janvier pour libérer les soldats sous peine de nouvelles sanctions, un ultimatum non respecté par Bamako. Toutefois, "**il n'y aura pas de sanctions contre le Mali dans l'immédiat**", avait déclaré le chef de l'État Bissau-guinéen, Umaro Sissoco Embaló, président en exercice de l'organisation.

■ Maffenin Diarra





Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Nouvel an : « Le gouvernement est engagé sur plusieurs fronts », dixit le président Goïta

Au seuil du Nouvel An, le 31 décembre 2022, le président malien de la transition, comme à l'accoutumée, a adressé, dans un message télévisé, ses vœux aux Maliens. À cette occasion, il est revenu sur les efforts du gouvernement pour le bien-être des populations et le développement du pays.

Après une première phase consacrée à la sécurisation du pays et aux réformes politiques et institutionnelles, la transition malienne entend consacrer sa deuxième phase, « aux projets structurants, destinés à poser les bases d'un véritable développement ». Car il n'y aura pas de sécurité sans un développement durable, garant d'un mieux-être pour les populations.

PLUSIEURS FRONTS OUVERTS

Pour ce faire, les autorités maliennes de la transition ont initié plusieurs mesures de relance économique, a expliqué le président Assimi Goïta dans une allocution télévisée, à l'occasion du Nouvel An. Il s'agit entre autres, de la relance de la Comatex et de l'Usine malienne des Produits pharmaceutiques (UMPP) ainsi que du projet d'implantation de deux usines de filature de coton, à Bamako et à Koutiala.

À ces initiatives s'ajoutent la création de la Société de recherche et d'exploitation des ressources minérales du Mali ainsi que la relance du secteur ferroviaire.

Dans ce discours diffusé sur la chaîne nationale (ORTM), le président de la transition a laissé entendre que « le Gouvernement est engagé sur plusieurs fronts en vue de la satisfaction des besoins fondamentaux des Maliens ». Et de préciser que « le projet de création du complexe hospitalier de quatrième référence qui s'ajoute à l'hôpital militaire de même niveau, participe de cet esprit ».

Toujours en vue d'améliorer les conditions de vie des populations, les autorités maliennes de la transition ont adopté, au cours de l'année écoulée, plusieurs mesures en vue de contrer l'augmentation des prix des produits de première nécessité, a indiqué le colonel Goïta, qui explique cette hausse par « un contexte économique difficile pour l'ensemble des pays du monde ». Ces différentes mesures intervien-



ent dans un « contexte de baisse des recettes de l'État due à l'insécurité ».

NÉCESSITÉ D'UNE ACTION TRIPARTITE

En vue de stabiliser les prix et augmenter le revenu des travailleurs, le gouvernement de transition, dirigé par Dr Choguel Kokalla Maïga, a accordé des subventions sur l'importation de plusieurs produits. Ce qui a « occasionné des manques à gagner à hauteur de 8 milliards de FCFA pour le sucre, 3 milliards pour le lait, 1 milliard de FCFA pour l'huile alimentaire et 132 milliards de FCFA pour les produits pétroliers », a précisé le chef de l'État. À ces mesures de stabilisation s'ajoute l'harmonisation de la grille salariale, « induisant une augmentation de salaire pour les travailleurs d'un coût annuel d'environ 200 milliards de

FCFA », a-t-il expliqué.

Le locataire de Koulouba déplore toutefois que « certains acteurs ne jouent pas le jeu de la transparence ». D'où la nécessité d'instruire « une action globale contre la cherté de la vie, impliquant le Gouvernement, les opérateurs économiques et la population ». Selon ses précisions, « chacun devra jouer sa partition pour que les sommes importantes mobilisées pour cet objectif ne soient détournées et utilisées à des fins malsaines ».

Le président de la transition ne se fait aucune illusion, la voie empruntée par le Mali pour atteindre une véritable souveraineté « sera parsemée d'embûches et nous aurons à faire face à de nombreuses difficultés ». Néanmoins, il a exhorté les Maliens à l'union sacrée.

Chiencoro Diarra
Sahel Tribune

Crise au sein de l'URD : Pr Salikou tacle Gouagnon Coulibaly

Le clan Salikou Sanogo est sorti de sa période d'hibernation pour livrer sa part de vérité sur ce qu'il convient d'appeler désormais l'affaire URD. C'était au cours d'une conférence s'est tenue au mémorial Modibo Keita. Les militants convaincus des idéaux de feu Soumaïla Cissé ne se sont pas faits raconter cet évènement, premier du genre depuis le décès du président fondateur de l'URD. C'était en présence du Président d'honneur Bandiougou Bidia Doucouré, de la Présidente d'honneur Coulibaly Salimata Cissé, de certains

responsables de parti politique, des militants de l'URD et une pléiade de journalistes. A l'entame de ses propos, Pr Salikou Sanogo a profité de cette occasion pour présenter ses meilleurs vœux de santé, de bonheur, de prospérité et de plein succès aux professionnels des médias. Ensuite, il a eu une pensée pieuse pour les disparus. Il a martelé que le parti URD traverse la crise la plus grave depuis sa création. « **Beaucoup de choses ont été dites à ce propos sur vos antennes et ondes. J'ai entrepris avec d'autres camarades**

toutes les démarches tendant à contenir ladite crise à travers nos principes et valeurs, mais en vain. Je voudrais procéder à un bref survol de cette situation très peu reluisante pour notre parti. Le Parti politique Union pour la République et la Démocratie, URD, est dirigé au niveau national par un Bureau Exécutif National (BEN) élu par le Congrès pour un mandat de cinq (5) ans. À l'issue du 4^e congrès ordinaire tenu par le parti U.R.D les 21 et 22 décembre 2019 à Bamako, l'honorable Soumaïla Cissé a été élu Président et le Professeur Salikou Sanogo premier Vice-Président du parti pour un mandat de cinq ans », a-t-il indiqué.

Pr Salikou enchaîne : Le 25 décembre 2020, l'honorable Soumaïla Cissé décédait. « À cette date, notre pays était déjà engagé dans le processus de transition en cours



et l'élection présidentielle était annoncée pour février-mars 2022. C'est alors que le parti a enregistré les adhésions de Boubou Cissé et de Mamadou Igor Diarra. Très rapidement, les ambitions présidentielles de ces deux hommes allaient faire surface et introduire dans le fonctionnement du parti des pratiques aussi violentes que malsaines et contraires à tous les principes et à toutes les valeurs autour desquelles Soumaila Cissé et ses camarades ont fondé l'URD. A l'appel à candidature pour la désignation du futur candidat du parti à l'élection présidentielle, ils ont tous les deux fait acte de candidature, mais se sont inscrits immédiatement dans une machination tendant à la modification des règles du jeu en la matière au sein du parti, règles du jeu qui ne prennent en compte à leurs yeux que le seul critère sur lequel ils pensaient pouvoir en imposer à tous : l'argent », a-t-il reproché.

Gouagnon Coulibaly et ses compagnons savonnés !

Le Président par intérim de l'URD, Salikou Sanogo soutient que contrairement aux dispositions en vigueur qui veulent que le candidat du parti à l'élection présidentielle soit choisi par le BEN, ils exigent que cela, soit fait par les sections qu'ils ont prises soin préalablement de tenter d'instrumentaliser dans ce sens. Pour atteindre leur but, le plan de ces camarades contestataires a consisté tout

d'abord à tenter de provoquer un blocage au niveau des instances dirigeantes du parti afin de pousser à un changement de directoire en favorisant l'arrivée à la tête du parti de leurs hommes. Les camarades du BEN engagés dans ce projet ont transformé les réunions du Secrétariat Exécutif et du BEN en séances d'invectives, de grossièretés et de contestations. L'utilisation de la violence par ces camarades a atteint son paroxysme lors de la conférence nationale au cours de laquelle certains se sont livrés, à la surprise générale des participants, à des actes des plus répréhensibles. N'ayant pu obtenir gain de cause lors de la conférence nationale, ils entreprennent d'initier une pétition pour l'organisation d'un Congrès extraordinaire. « Notre parti a animé l'opposition pendant sept ans, sans crainte ni peur. Cette posture a exigé de nous, responsables comme militants de base, une union et une cohésion plus fortes, un engagement constant et sans calcul, une meilleure organisation, une excellente communication et un meilleur fonctionnement du parti à tous les niveaux. À cette époque, toutes les campagnes d'intimidation ou d'intoxication qui ont consisté à vouloir ternir l'image de nos premiers responsables et à déstabiliser notre parti sont restées sans succès. Nous ne saurions combattre certaines pratiques malsaines à l'échelle nationale et courber en même temps l'échine face à ces mêmes pratiques au sein de notre propre formation politique », a-t-il expliqué.

L'union sacrée autour des autorités de la transition

Pr Salikou Sanogo, se disant fidèle aux idéaux de feu Soumaila Cissé, apporte son soutien indéfectible à la transition. « Nous devons jouer notre partition dans le processus de transition en cours. C'est l'occasion de féliciter les autorités de la transition, le Colonel Assimi Goita, Président de la transition, Dr Choguel Kokala Maiga Premier ministre Chef du Gouvernement et l'ensemble des membres du gouvernement pour les décisions courageuses prises en faveur du respect de notre souveraineté et leur renouveler notre soutien. Inutile de rappeler que je suis avec des camarades qui font partie des premiers soutiens de la transition, parce que membres du FSD et du M5 RFP. Notre soutien se manifeste également par la présence de certains de nos camarades dans l'équipe gouvernementale. L'inévitable refondation en cours doit déboucher sur un État fort, un État qui saura unir et protéger la Nation, un État qui crée l'espoir, un État dans lequel la justice est sagement distribuée. C'est en cela que nous avons inscrit notre combat, pour un Mali uni, paisible et prospère, combat conforme à nos principes et valeurs », a-t-il assené.

■ Ibrahim Sanogo



Trésors humains vivants du Mali : E.H. Lassana Sidi Mouleikafou parmi les nominés

Cette nomination est le fruit de plus d'une vingtaine d'années consacrées à la médecine traditionnelle en tant que tradi-thérapeute de renommée internationale Proclamées par le décret présidentiel du 04 janvier 2023, les personnalités concernées ont reçu leurs attestations et médailles des mains du Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maiga. C'était ce jeudi 05 janvier 2023 au Mémorial Modibo Keita, à la faveur d'une cérémonie pleine de signification, organisée pour la circonstance. Au nombre de 6, les personnes proclamées pour cette 3ème édition en qualité de trésors humains vivants sont : Mouhamedou Ould Cheikh Hamahoullah Haidara dit Bouyé, autorité morale et médiateur social, Elhadj Lassana Sidi Mouleikafou, tradithérapeute, Mamadou Boubou Niang, tradithérapeute magicien, Cheik Malifalifou Yriba Diarra, tradithérapeute, historien traditionaliste, Hanna Kodio, tradithérapeute et Mme Diakité Hadja Youma AïssataKébé, médiatrice socioculturelle. Ainsi, dans le présent article, nous avons jugé utile de faire concentrer sur Elhadj Lassana Sidi Mouleikafou, promoteur de la pharmacopée « Dagaba », sise à Torokorobougou, en face de la clinique, forum médical.

Lassana Sidi Mouleikafou est celui-là même qui a emmagasiné une immense connaissance sur les plantes et leurs utilités dans la vie, après avoir hérité de ces connaissances par son père. Ensuite, pour se faire du chemin dans le traitement et guérison des maladies, il concilia la médecine moderne à celle traditionnelle. C'est ce qui lui a valu cette renommée qui ne souffre d'aucune ambiguïté aujourd'hui.

Lassana Sidi Mouleikafou est le promoteur de la pharmacopée « Dagaba ». Très connu à travers son nom de famille " Mouleikafou " a déjà mis sur le marché pharmaceutique, plusieurs décoctions de médicaments issus de plantes naturelles. Que ça soit les maladies qui se manifestent intérieurement comme extérieurement chez l'être humain, le tradithérapeute dont la réputation dépasse les frontières, a déjà conçu plusieurs recettes dans ce sens.



Lesquelles ont déjà fait et continue de faire leurs effets dans le traitement desdites maladies.

Animé d'une ferme volonté de trouver des remèdes aux maladies Lassana Sidi Mouleikafou a toujours mis ses connaissances en pratique. C'est pourquoi, dès l'apparition de la maladie à Coronavirus, notre tradithérapeute s'est mis dans la recherche et dans le seul dessein de contribuer à trouver un remède à cette maladie. C'est dans cet esprit que sa recette "Comarus-Sirop" a vu le jour. Celle-ci ayant fait ses preuves avec des résultats positifs dans le traitement de ce mal planétaire, a bénéficié l'attention des plus hautes autorités du pays. Lesquelles, à travers l'État ont accordé 70 millions de nos francs, à une équipe de chercheur du Laboratoire de biologie moléculaire appliquée (LBM), sous la conduite du Pr Ousmane Koïta. Laquelle est censée prouver l'efficacité de ladite recette, afin qu'elle soit prise en compte dans le dispositif vaccinal du COVID-19.

Conscient de l'apport de l'homme dans la fabrication et le conditionnement des médicaments à base des plantes naturelles qui entrent efficacement dans le traitement curatif des maladies, les autorités de la transition,

à travers le ministère de la culture, l'a retenu à cette fin 2022, parmi les trésors humains vivants.

Cette reconnaissance de la nation à des personnalités de référence est une invite et une sollicitation afin qu'elles acceptent de léguer leurs connaissances à des générations montantes. Aussi, par cet acte, il s'agit de mettre en place des moyens de perpétuation de leurs savoirs faire.

Aussitôt nommé, Elhadj Lassana Sidi Mouleikafou n'a pas caché ses émotions. Il a remercié les autorités de la transition pour cette marque d'attention à leur endroit. « Nous sommes heureux de cette proclamation en qualité de trésors humains vivants. C'est une reconnaissance qui nous amènera à encore mieux servir notre pays, les autorités en charge de la gestion des affaires de la nation viennent de prouver que tout travail fait au service de son prochain, ne doit rester sous l'ombre. » Et Elhadj Lassana Sidi Mouleikafou de renchérir en demandant de l'accompagnement des plus hautes autorités, non pas en termes numériques, mais en créant des conditions favorables à l'exercice de leur profession.

Ki-Zerbo

Hamallisme : La transmission spirituelle



CHEICK HAMALLA AVEC SON FILS BOUYE HAIDARA

Le hamallisme est doté de deux chaînes de transmission, mystique et spirituelle. Si la première est connue du commun des mortels et qu'elle parte de Cheikh Hamallah à Cheikh Ahmed Tidjâni, en passant par Cheikh Sidy Mouhamed Lakhdar et Cheikh Tahara bou Taïbata de Tilmicen, la seconde, elle, n'est connue que par les anciens. D'où, la Baya mystique et la Baya spirituelle, c'est-à-dire l'acte d'allégeance en matière religieuse. C'est la démonstration faite, en son temps, par Cheick Aboubacar Boulamba DOUCOURE, Mokhadem très distingué du hamallisme et fondateur de la Zawia de Malicounda, au Sénégal. C'est l'exégèse que nous propose, ci-dessous, le Pr Cheick Tahirou DOUCOURE pour décortiquer, par le truchement de la numérologie, ces deux chaînes de transmission de la tariqa dans une nouvelle contribution intitulée « L'échelle de l'aspirant au sein du hamallisme ».

L'échelle de l'aspirant au sein du hamallisme « En vérité, les bien-aimés d'Allah seront à l'abri de toute crainte et ils ne seront point affligés, Ce sont ceux qui croient et qui craignent. Il y a pour eux une bonne annonce dans la vie d'ici-bas tout comme dans la vie ultime. Il n'y aura pas de changement aux paroles d'Allah. Voilà l'énorme succès ! »

Sourate 10 Jonas, V 62, 63 et 64
La providence, preuve à l'appui, a prouvé, hier

et encore aujourd'hui, que Cheikh Hamallah fait partie des bien-aimés d'Allah (swt) tant sur le plan théologique que mystique. A l'apparition du hamallisme qui se trouve être la source authentique du tidjânisme, en 1909, ses contradicteurs avaient dit, partout, dans les écrits et dans les conversations, que sa montagne accoucherait, rapidement, d'une souris.

Mais, aujourd'hui, le Vécu historique a démontré que, c'est plutôt, leur montagne, à eux, qui a accouché, non pas d'une souris, mais d'un bélier édenté. Et Ibn Ala I Lâhi, le théologien égyptien, avait raison lorsqu'il affirma, dans ses «Ikams » c'est-à-dire « ses maximes mystiques », que « Les ambitions prématurées ne sauraient abattre les remparts de la destinée. »

Le hamallisme est doté de deux chaînes de transmission :

La première qui est mystique, part de Cheikh Hamallah à Cheikh Ahmed Tidjâni en passant par Cheikh Sidy Mouhamed Lakhdar et Cheikh Tahara bou Taïbata de Tilmicen et elle est déjà connue mondialement.

Par contre, la deuxième qui, elle, est spirituelle, n'avait été expliquée que dans des termes plurivoques. Le contenant était esquissé mais le contenu était géré par des règles qui le véhiculaient, raison ayant motivé que, seules, des indications pouvaient permettre aux chercheurs d'en trouver la signification

adéquate.

D'abord, ce fut Cheikh Hamallah, lui-même, qui, en publiant son bréviaire spirituel, bien connu et nommé « Fawdou », en 1911, y avait introduit la citation suivante : « Fa kamsa atine wâ fas alâ hîni sidatine wa khade hourtadia badal hourabi touloû hou. » : « Il arrive que les aléas des épreuves assombrissent les prémisses de l'aisance. Toutefois, le lever du soleil, garanti par la Providence, finira par avoir raison des entraves ».

Donc, depuis lors, les premiers disciples avaient deviné qu'il y aurait des épreuves. Plus tard, ce fut Cheikh Mouhamed Lamine, le grand thaumaturge mauritanien, de la tribu d'Awal Hadji qui publia son «Tahiya », un recueil de poèmes dans lequel il y décrit les dimensions incommensurables de son maître, Cheikh Hamallah en ces termes : « Walâ kanahou Cheikhou tidjâniyou yakh zatane kamâ lakana a cheikhâ a nabiyou bi yakhzati. » : « Il fut initié, c'est-à-dire Cheikh Hamallah, par Cheikh Tidjâni de visu comme ce dernier fut, auparavant, initié par le Prophète (psl) de visu ».

Là, également, il apparut aux disciples, les plus avertis, que cette initiation spirituelle était spéciale.

Mais ce fut Mouhamadou Al Mouctarou Ould Makhrouf de la tribu Barkana que les intellectuels de son temps avaient surnommé «lma-

mou nouhâti », c'est-à-dire « la lanterne des grammairiens » qui fut beaucoup plus explicite lorsque, dans son poème, « Arâ iyatou », il déclara :

« Mou assira Cheikhî khouze ilèyeka nassiyatane

Fa ine tabtahi wurdane fa fouze mihou bil wirdi
Wa illâ fa khâlî al boukhda, wou firta lil houâda
Lâ alelaka yomemal hassri touh sarrou fil fafdi
Wa innalhou, yomal li khayi safâ atane,
Ta oumou diami al assri, khayera zawil hikhdi»
« Ô! Contemporain de Cheikh Hamallah! Ô! Aspirant!

Dans les prairies de la méditation fructueuse, tiens de moi le conseil suivant : « Si tu désires le wurd tidjânia, initie-toi dans sa chaîne de transmission au sein du tidjânisme ».

Mais si tu désires l'atteindre par cette voie de transmission spirituelle, dépouille-toi des préjugés et prépare-toi, car le dépositaire apparaîtra le moment venu.

Là, l'heure n'était qu'à l'attente.»

Maintenant, parcourons les étapes successives jusqu'au point nommé.

Le hamallisme naquit, comme précédemment énoncé, en 1909. De cette date à l'année 2022, il y a 113 ans.

Cheikh Hamallah fut déporté le 19 juin 1941. De cette date à l'année 2022, nous avons 81 ans.

En 1957, Aboubacar Boulamba Doucouré qu'on appelait « Al moukhadam Al wadjihou », « le guide autorisé dans le hamallisme », installé à Malicounda, fit la déclaration suivante, le jour de l'inauguration de sa nouvelle zawia.

« Soyez ravis ! Cheikh Hamallah, dans son ip-séité théophanique, viendra diriger les prières dans cette zawia».

Cette nouvelle fut diffusée et les commentaires allèrent bon train.

Quand Mouhamadou Al Mouctarou Ould Makhrouf, « la lanterne des grammairiens », précité, apprit la nouvelle, il prit la décision de se rendre à Mali-counda pour s'enquérir de tout cela, refusant de se contenter des dires.

A la suite de sa rencontre avec le guide autorisé, Boubacar Boulamba Doucouré, il fut convaincu par ce dernier. Alors, il retourna en Mauritanie et publia un poème intitulé : « Ourdiouzatou al barkaniyatou » : « poème émanant d'un barkani ». Il y dit : « zawiatoune bi Malicounda oussissa boune yânouyâ a latouha hatarassa » : « L'exaltante zawia dans laquelle j'ai eu l'honneur de rencontrer Abou-

acar Boulamba Doucouré, à Malicounda, est fondée sur la piété et la sérénité».

« Inetakoune al yowema fil hardi zawia li Cheikhinâ Akh kane fa ineha hiya » " S'il existe, aujourd'hui, sur terre, une zawia hamalliste de prédilection, c'est bien cette zawia».

« Ya soussouhoume Cheikhoune dialiloul khadri wa khade khalâ mine yassidine wa kibri. »

« La dite zawia est dirigée par un guide hissé au sommet de la gloire qui, durant toute son existence spirituelle, a banni l'ostentation et la suffisance.»

« Zâka Aboubakri Boulamba Doukari. Mane fade louhou bayenal wara kal hamari.»

« J'ai nommé Boubacar Boulamba Doucouré dont les qualités lui donnent la place de la lune entre les astres. »

« Lâzâla mine abnâ ihî khalîfa, yâmourouhâ zâ route batine mounîfa .

Bidiahi Cheikhinâ Hamahoullahouâ diamî ama yakîdouhouâ idâhouâ. »

« Dieu fasse qu'il y ait, parmi ses fils, un khalif qui la protégera et qui protégera ses environs par la baraka de Cheikh Hamahoullahouâ que Dieu a protégé pour toujours. »

De 1957, date de l'annonce de l'arrivée de Cheikh Hamallah à Malicounda à l'année 2022, cela fait 65 ans.

En 1963, Mouhamédou ibn Seydihî, arriva à Dakar et demanda aux disciples présents, parmi eux, le grand érudit, Chérif Sidy Mouhammed Oulmaze, de l'accompagner à Malicounda.

Il fut accueilli par le guide précité, Aboubacar Boulamba Doucouré qui, aussitôt, fit la déclaration suivante : « Ô! Disciples! Le jour promis est, aujourd'hui, à la portée de vos mains. Le voici! Cheikh Hamallah! Dans la maison, c'est le fils qui est le cas subsidiaire ; mais, dans la zawia, c'est le dépositaire qui est le cas principal. Faites votre « Baya », votre acte d'allégeance ! »

De l'arrivée de Mouhamédou à Malicounda, en 1963, à l'année 2022, il y a 59 ans.

Récapitulons, maintenant, les chiffres.

De la naissance du hamallisme, en 1909, à l'année 2022, cela fait : 113 ans.

De l'année de la déportation de Cheikh Hamallah, en 1941, à l'année 2022, il y a : 81 ans.

De l'annonce de l'arrivée de Cheikh Hamallah à Malicounda en 1957 à l'année 2022 cela fait : 65 ans.

De l'arrivée à Malicounda de Mouhamédou ibn Seydihî, en 1963, à l'année 2022, la durée fait : 59 ans.

Le total équivaut à : 318.

D'ailleurs, nous constatons que les chiffres des étapes citées sont toutes impaires :

113 – 81 – 65 – 59.

Quant au chiffre précité, 318, il renferme les cinq noms divins que voici :

Wakîlou : Le tuteur = 66

Alîmou : Le Connaisseur de tout, l'Omniscient = 150

Hâdi : Le guide = 20

Hakamou : Le juge = 68

Wahâbou : Le très généreux = 14

Le total correspond à : = 318

Il fallait ces chiffres-là et ces principales dates- là pour que la mise en exécution de la deuxième chaîne qui est spirituelle soit exécutoire.

La première date d'allégeance, à Malicounda, en 1963, était pour l'identification. Mais Celle de cette année 2022 est pour la mise en action des maillons de la chaîne spirituelle.

C'est pour cette raison que, lorsque, dans les années 1972, « l'acte médinois » fut envoyé par le grand théologien d'origine mauritanienne, DEYFOU, installé à Médine dans lequel il y était consigné que c'était MOUHAMEDOU IBN SEYDIHÎ qui était LE DEPOSITAIRE, j'avais fait, en son temps, la déclaration suivante, m'adressant à Mouhamédou Ibn Seydihî :

« La inekâna Deyfoune samma yadj halou sirâkoume fa nakh nou alimenâ kabla ane yak toubâ Deyfou. » : « Si ce n'est que maintenant que « la baya » générale t'est léguée par les adhérents, notre « baya », à nous de Malicounda, elle, est antérieure. Par conséquent, cette dernière « baya » ou acte d'allégeance n'est qu'une confirmation de la nôtre, accomplie, en 1963 ».

Conclusion

Il résulte de tout ce qui a été dit que les disciples qui évoluent, déjà, dans la chaîne de transmission au sein du tidjânisme ne sont pas concernés.

Quant à ceux qui désirent y adhérer par la chaîne spirituelle, ils ont la possibilité d'y parvenir par l'acte de l'initiation qui leur sera livré de vive voix.

AL hamdoulilahi rabil alamina !

Par Cheikh Tahirou DOUCOURE, Professeur en sciences islamiques

Dakar, Septembre 2022, Zone B Villa 16 B

« La fin de la III^e République - Histoire constitutionnelle du Mali (18 août 2020-28 mai 2021) » : Un essai de Dr Balla Cissé

La fin de la III^e République - Histoire constitutionnelle du Mali (18 août 2020-28 mai 2021) : voilà un intitulé digne d'un polar, d'un best-seller mondial ! Balla Cissé, Docteur en Droit public et avocat au barreau de Paris, l'auteur de cet ouvrage, à l'image de l'illustre homme politique et homme de lettres Aimé Césaire dans la Tragédie du roi Christophe, évoque avec un réalisme déconcertant le destin d'un peuple, le peuple malien, tout en détaillant ses idées sur l'avenir constitutionnel de son pays, position inattendue pour un juriste, mais remarquable et salutaire, car la réalité politique malienne n'est pas si éloignée de l'image funeste du destin des Haïtiens tel que le rapporte le poète martiniquais.

Depuis son indépendance en 1960, le Mali a connu en effet des convulsions politiques marquées par un grand nombre de coups d'État militaires, comme le fut celui du 18 août 2020, à la suite d'une série de manifestations organisées par le Mouvement du 5-juin Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP). Le colonel retraité et ancien ministre de la Défense Bah N'Daw est désigné président de la Transition par le colonel Assimi Goïta qui a mené le coup d'État contre IBK qui occupe la fonction de vice-président chargé des questions de défense et de sécurité. Un changement de gouvernement pousse ce dernier à écarter le Président le 25 mai 2021 et à lui succéder. En proposant de dresser l'acte de décès de la III^e République du Mali, M. Balla Cissé n'a pas choisi la facilité, mais en juriste averti, il instruit le lecteur et ne souhaitant pas rester spectateur, il a pour projet de préparer l'avenir. C'est l'objet de cet essai de 213 pages de la maison d'Édition Études africaines (L'Harmattan) paru en décembre 2022.

Dans cet essai, le Mali, comme l'auteur le montre bien, est pris dans une histoire où s'entremêlent, se confondent, s'entrechoquent coups d'État, régimes militaires, Républiques, institutions constitutionnelles démocratiques. La situation n'est pas inédite en Afrique, mais

elle atteint un degré particulier de complexité au Mali, résultant de la succession de putschs à répétition que la population n'a pas hésité à soutenir, et qui n'ont pu être empêchés par les instances internationales ni même par le nouveau constitutionnalisme des années 90. Que l'on se souvienne des espoirs mis dans l'article 121 de la constitution du 25 février 1992 disposant que : « Tout coup d'État ou putsch est un crime imprescriptible contre le peuple malien ». On retiendra des développements, souvent exprimés en termes vifs, mais stimulants de M. Balla Cissé, que le cas malien, particulièrement aujourd'hui, est un bon exemple de ces évolutions politiques mettant en difficulté le constitutionnalisme, voire sa légitimité et en tout cas son efficacité. Une des raisons, mais ce n'est pas la seule, tient à la nature et aux prétentions constitutionnelles des régimes issus de coups d'État. Ne constate-t-on pas, ici au Mali comme ailleurs, l'utilisation décomplexée et opportuniste du droit constitutionnel par les auteurs des coups d'État prenant appui sur les dispositions constitutionnelles et convoquant, la justice constitutionnelle, comme d'autres l'ont fait à Madagascar, au Burkina Faso.

« La question est posée, pas uniquement pour le Mali et les régimes militaires ; elle l'est dans cet ouvrage, et elle montre la nécessité de poursuivre les nombreuses réflexions sur la recherche de nouvelles approches, d'autres institutions, voire théories du constitutionnalisme dont dépendent son avenir et celui de la démocratie, mais aussi de s'entendre sur la sémantique et les mots... Reste « l'avenir constitutionnel pour le Mali » comme s'y engage M. Balla Cissé ; « pour ce faire, celui-ci apporte des propositions, précises et argumentées ; chacune d'entre elles mériteraient d'être discutées ; elles le seront certainement tant elles sont incontestablement de nature à nourrir le débat constitutionnel au Mali qui ici comme ailleurs est loin d'être clos. », écrira dans la préface Jean du Bois de Gaudusson, Professeur émérite à l'université de Bordeaux

De l'Académie des Sciences d'Outre - Mer Aujourd'hui, il est évident que, placé sous l'emprise d'une transition militaire interminable et subissant la recrudescence des menaces djihadistes et sécessionnistes, le Mali vit dans l'incertitude en matière constitutionnelle et ignore quelle forme peut prendre son avenir. Dans ces circonstances, la doctrine est appelée à jouer le rôle d'éclaireur. C'est en cela que l'ouvrage de Balla Cissé nous aide à comprendre le présent, par un détour dans le passé, pour anticiper l'avenir de façon optimiste. Il ne se contente pas d'une description impassible devant l'agonie constitutionnelle de son pays, mais propose des solutions.

À son tour, Éric M. NGANGO YOUNBI, Agrégé de droit public et Membre de l'Association internationale de droit constitutionnel, Université de (Cameroun) dira dans l'avant-propos que le lecteur comprendra aisément qu'il ne s'agit pas d'un ouvrage d'histoire constitutionnelle, mais bien d'un ouvrage d'actualité constitutionnelle qui se réfère à une dizaine de mois (du 18 août 2020 au 28 mai 2021), fait quelques utiles digressions dans le passé et donne des conseils pour l'avenir. Il n'est pas question d'un récit des événements passés ayant des implications constitutionnelles, mais d'une histoire qui se déroule dans le présent, exposant les événements politiques actuels et les processus politico-constitutionnels à l'œuvre. Ce travail se rapproche de celui d'un Éloi Diarra, qui, dans une étude parue en 2010 dans la Revue juridique et politique des États francophones, en analysant les moments charnières de l'histoire politique du Mali (période précoloniale, coloniale, indépendance) détaille le passage d'une Constitution à une autre. En quatre articulations, l'ouvrage de Me Balla Cissé explique clairement les origines du coup d'État d'août 2020 et rend courageusement compte des différentes responsabilités dans la situation de déconfiture politique, de déroute institutionnelle qui a succédé au coup de force qui sert de référence. Il passe au crible de l'analyse

The image shows a promotional graphic for a book. On the left is the book cover, which is purple and white. The title 'LA FIN DE LA IIIÈME RÉPUBLIQUE AU MALI' is prominently displayed in white and yellow text. Above the title, it says 'Etudes africaines' and 'Balla Cissé'. Below the title, it mentions 'Histoire constitutionnelle' and the dates '18 août 2020 - 28 mai 2021'. The publisher's name 'L'Harmattan' is at the bottom. On the right is a portrait of Dr. Balla Cissé, a man with glasses wearing a blue and green jacket. Below the portrait, the text reads 'Dr. BALLA CISSE', 'DISPONIBLE CHEZ L'HARMATTAN FNAC / AMAZON', and 'Contact ballac.moussa@gmail.com'.

constitutionnel l'action de l'armée au pouvoir (le Conseil National de Transition), celle de la Cour constitutionnelle, à qui il a d'avoir fermé les yeux sur des entorses faites à la Constitution, reproche d'avoir légitimé de façon sibylline le Conseil national de Transition (arrêt du 18 décembre 2020), et d'avoir sonné finalement le glas de la IIIème République (arrêt du 28 mai 2021).

Balla Cissé est un constitutionnaliste plein de conviction qui offre à la doctrine un essai qui

se lit d'une seule traite. Il s'agit incontestablement d'un écrit de droit constitutionnel, car s'il est le droit de la Constitution, l'on doit convenir avec Denis Baranger que la Constitution n'est pas seulement l'espace où se déroule l'action politique telle que le droit la met en forme », mais aussi « le lieu où sont fixées les conditions de création du droit ». Le lecteur africain et étranger, sans forcément partager certaines interprétations de l'auteur, sera plus instruit sur une parenthèse importante et ac-

tuelle de l'histoire constitutionnelle du Mali qui peine à se refermer.

Ils nous restent plus qu'à souhaiter que les acteurs de ce processus complexe concrétisent les idées de Balla Cissé et mettent à profit sa réflexion dans la recherche d'une solution durable au casse-tête constitutionnel malien.

Bokoum Abdoul Momini

Burkina Faso : La présence militaire française en sursis

Trois mois après un nouveau coup d'Etat, les frictions se multiplient, et un départ des forces spéciales françaises, installées à Ouagadougou, est sérieusement étudié.

Dix jours après la réception d'une lettre de la junte burkinabée, à Paris, demandant le remplacement de l'ambassadeur de France au Burkina Faso, Luc Hallade, et trois mois après un nouveau coup d'Etat dans un pays où le sentiment antifrançais va grandissant, les interrogations se font de plus en plus fortes sur l'avenir de la coopération militaire que la France entretenait jusque-là dans le pays. En ligne de mire : la base des forces spéciales françaises installées à Ouagadougou, depuis 2011, dont le départ est plus que jamais à l'étude, selon des sources concordantes.

Alors que le camp de Kamboinsin, siège des forces spéciales, a été un des lieux de rassemblement des manifestants favorables aux putschistes du coup de force du 30 septembre 2022, des propositions de « reformatage et de

nouvelles modalités de coopération » ont été faites aux nouveaux responsables burkinabés, selon une source officielle française. Les effectifs des forces spéciales – autour de quatre cents – « resteront ici tant que les autorités [du pays] le souhaiteront, mais sous un format adapté, plus restreint, certainement avec une plus grande implication avec les forces spéciales burkinabées », déclarait, fin novembre 2022, M. Hallade à la suite d'une entrevue avec le nouveau premier ministre, Apollinaire Joachim Kyélem de Tambèla.

Mais Paris serait toujours en attente de réponse de la junte. La lettre Africa Intelligence a indiqué, jeudi 5 janvier, que le départ des forces spéciales pourrait avoir lieu en février, mais celui-ci « n'est pas acté », assure-t-on au cabinet du ministre des armées, Sébastien Lecornu. Le départ ou le redimensionnement

des forces spéciales au Burkina Faso serait lié aux discussions autour de la future loi de programmation militaire et à une nouvelle feuille de route pour l'Afrique, pilotée à l'Elysée. Les vœux aux armées d'Emmanuel Macron, prévu le 20 janvier, pourraient être l'occasion d'une clarification.

Base arrière

Etre situées à Ouagadougou permettait aux forces spéciales françaises de disposer d'une base arrière en Afrique de l'Ouest, et de se projeter dans tout le Sahel, au gré des différentes missions. Ces dernières années, les forces spéciales ont été des éléments-clés pour la neutralisation des chefs djihadistes, dans le cadre de l'opération « Barkhane », qui a officiellement pris fin en novembre 2022. Baptisé « Sabre », le dispositif des forces spéciales pourrait donc être relocalisé dans un pays où la France a déjà des bases permanentes, comme le Niger, la Côte d'Ivoire ou le Sénégal.

Source : Lemonde.fr



Guinée : « Nous ne céderons pas à un chantage juridique » (FNDC)

Le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) est monté au créneau suite à la convocation de son ex coordinateur par la gendarmerie. Après trois jours d'audition, l'ex coordinateur du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC),

Abdourahmane Sano a été inculqué et sera jugé lundi 09 janvier devant un tribunal de première instance de Conakry. La justice reproche à l'actuel coordinateur de la PCUD (Plate-forme pour le Développement) d'avoir participé à une réunion non déclarée. Sa traduction en justice agace ses anciens collaborateurs du FNDC, une entité dissoute par le CNRD. Dans un communiqué diffusé ce samedi 07 janvier, le FNDC a déclaré observer attentivement les inten-

tions "ubuesques" de la junte guinéenne à faire taire M. Abdourahmane Sano, son ex coordinateur. " Nous rappelons à la junte et à toutes affidées toxiques que M. Sano est toujours resté intransigeant dans la promotion et la défense de l'état de droit" Indique le mouvement citoyen. Réitérant son fort attachement aux respects des droits humains et aux libertés de réunion, le FNDC ajoute qu'il ne sera pas ébranlé par le harcèlement judiciaire ourdi par "une junte militaire aux abois". "Les manœuvres dilatoires d'une justice cannibale et aux ordres ne feront que renforcer notre engagement et notre détermination" assure le FNDC. En clair, précise-t-il, " nous ne céderons pas à un chantage juridique". "Alors que nos camarades Ibrahim Diallo et FONIKÉ Menguè

arbitrairement détenus depuis plus de 5 mois demandent à être jugés, la célérité procédurale de cette instruction commanditée depuis le palais Mohamed V démontre à suffisance que la Guinée a encore besoin d'une justice détachée de la Présidence", dénonce le mouvement citoyen guinéen. Retirant également son soutien à l'ensemble des personnes persécutées par ce qu'il qualifie de "la nébuleuse CNRD" ou "injustement emprisonnées par Mamadi Doumbouya", le FNDC promet une "réponse à la hauteur des provocations à travers des actions fortes pour la rectification de la transition guinéenne" a ajouté la coordination du FNDC. Il demande au peuple de Guinée de reprendre la gestion des choses publiques à travers les prochaines actions citoyennes qu'il annoncera dans les prochains jours. En Guinée, plusieurs acteurs politiques et de la société civile font face à des procédures judiciaires. Une situation qui inquiète les défenseurs des Droits de l'homme.

Source : APA



CHAN 2022 : Ces cinq pépites à suivre !



Le championnat d'Afrique des nations (CHAN) est devenu un rendez-vous incontournable pour les chasseurs de têtes qui ne se lassent pas de détecter les oiseaux rares africains capables de performer en Europe. Cette 7e édition de la seconde compétition phare en Afrique de devra pas déroger à la règle et on s'attend à une présence massive des scouts en Algérie afin de suivre le tournoi. « Africa Foot » a sélectionné pour vous 5 pépites qui peuvent créer la sensation dans le rendez-vous algérien.

Houssem Eddine Mrezigue

Le milieu de terrain du CRB frappe sur la porte de la sélection A de l'Algérie, lui qui a fait ses preuves dans le championnat national et en Ligue des champions.

Agé de 22 ans seulement, Houssem Eddine Mrezigue est annoncé comme le futur patron

de la sélection algérienne à l'entrejeu.

Soufian Benjedida

Le jeune attaquant du RAJA est en train de s'imposer comme l'une des belles promesses du football marocain.

Capable de jouer dans les trois postes de la ligne d'attaque, le prodige devrait constituer l'arme offensive numéro 1 des « Lions de l'Atlas A' » dans le CHAN.

Malick Mbaye

Agé de 18 ans seulement, l'attaquant de Génération Foot sera dans le viseur des recruteurs dans la prochaine édition du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN).

Ce jeune ailier de débordement sera l'un des hommes forts du Sénégal dans cette joute continentale.

Roche Foning

L'avant-centre d'Union Douala sera dans le collimateur des recruteurs dans cette 7e édition

du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN Algérie 2022).

Cet attaquant de 22 ans risque d'être l'une des grandes attractions de ce rendez-vous continental.

Sankara William Karamoko

Agé de 19 ans, le pensionnaire de l'ASEC mimosas tentera d'emmener la sélection ivoirienne vers un premier sacre dans le championnat d'Afrique des Nations.

Buteur lors de la confrontation amicale devant la Lybie, Sankara William Karamoko est annoncé comme l'homme fort de l'attaque ivoirienne dans cette joute continentale.

Source : africa



Bélier (21 mars - 19 avril)

À votre poste de travail, vous aurez les idées claires. Vous aurez un sens inné de l'organisation. De par vos propres initiatives ou en obéissant plus prosaïquement à des directives, vous serez en mesure de vous pencher sur de nouveaux clients.

Uranus aura une influence positive. Cette planète vous aidera à recadrer la plupart de vos dépenses, ce qui renforcera encore plus l'efficacité de votre gestion. Vous pourrez même recentrer vos placements financiers sur des objectifs plus réalistes...



Taureau (20 avril - 19 mai)

Un effort est demandé par un chef. Il peut faire cette demande d'une façon sèche. La communication coince en effet. Les supérieurs hiérarchiques pourraient être maladroits avec vous. Ne le prenez pas personnellement. La santé de l'entreprise en dépend.

Les dépenses d'argent continuent. Elles concernent un peu tout, les charges et les frais inattendus. Vous pouvez réaliser quelques économies en vérifiant les prix. Faites les soldes, pensez à comparer les tarifs. Même de petites économies sont les bienvenues.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

De belles possibilités s'offrent à vous dans votre sphère professionnelle. Mars vous permet de faire valoir vos idées qui seront bien acceptées. Vous mettez un dernier coup de collier pour obtenir ce que vous attendez depuis longtemps. Vous ne savez plus où donner de la tête avec ces 4 planètes dans votre maison 8. Votre situation financière est tributaire des autres, notamment de votre famille et cet état de fait vous énerve un peu, car vous avez l'impression de ne rien maîtriser.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous avez quelques petits soucis envers toute forme d'autorité aujourd'hui à votre travail ! Évitez, dans la mesure du possible, les confrontations qui pourraient déboucher sur des discussions trop agitées ! Vous auriez du mal à assumer ce genre de relations.

Aujourd'hui, vous êtes un peu dans l'abus, et vos finances ne font pas exception ! Vous vous sentez insouciant et avez tendance à vouloir dépenser plus que de raison ! Restez dans le contrôle le plus possible, car Jupiter est une planète bien excessive !



Lion (22 juillet - 23 août)

Si vous exercez vos talents dans une activité commerciale, un gros dossier ou un client important pourra vous passer sous le nez... En effet, à cause des dissonances de Mars, vous serez excessivement bridé ! Vous supporterez mal les entraves...

Vous manquerez de réalisme concernant vos engagements financiers. En effet, ces derniers ne seront pas vraiment compatibles avec vos charges fixes. La planète Uranus sera très dépensière, surtout dans le domaine des plaisirs personnels, et des cadeaux !



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous pourriez avoir envie d'une formation. L'évolution de votre carrière nécessite une formation. Vos compétences ne sont pas bien vues par vos supérieurs hiérarchiques. La journée peut marquer l'occasion d'en parler. Un nouveau départ vous attend.

Il règne une ambiance de frustration. Des dépenses ne permettent guère de loisirs. Dans la journée, des règlements peuvent survenir. Il est nécessaire de préserver une trésorerie pour faire face à ces charges. Gardez confiance, ces frais sont temporaires.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Votre avenir professionnel vous paraissant assez incertain, vous pourriez avoir envie de prendre davantage soin de vous, de vous tourner vers une profession qui comble vos besoins intérieurs notamment de sécurité et d'évolution.

Vous risquez d'être assez impulsif dans vos dépenses et ceci peut nuire à l'équilibre de votre budget. Vous avez envie de faire plaisir à votre famille et vous achetez en ce moment les cadeaux de Noël.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre communication étant aujourd'hui un peu perturbée, il se peut que vos relations avec vos collègues de travail ne se passent pas au mieux. Vous avez tendance à vous montrer plus dur, et avez beaucoup de mal à faire des concessions. Soyez plus cool !

La prudence est de mise aujourd'hui avec vos finances, car Jupiter vous pousse aux dépenses inconsidérées ! Vos désirs sont légèrement dans l'excès et frôlent même l'insouciance ! Soyez vigilant, vos envies deviendraient vite incontrôlables !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre entreprise pourra décider de délocaliser ou de sous-traiter une partie de vos tâches. Pour autant, votre poste ne sera pas supprimé. Simplement, il sera remanié. Vous devrez suivre le mouvement, et vous y faire... Pas ou plus le choix !

Tout chez vous respirera l'économie bien pensée... Voiture hybride, ampoules basse consommation, etc. Aujourd'hui, vous vous documenterez sur les avantages et inconvénients du chauffage au bois ! Économe, et respectueux de l'environnement... Sus au gaspillage !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Pour trouver la motivation, comptez sur l'atmosphère joyeuse au travail. Vos collègues ont un sens de l'humour développé ! Du côté du planning, il est chargé. Vos activités peuvent demander un bon sens de l'organisation. On compte sur vous pour cela !

C'est toujours la prudence qui prend le pas sur le désir. L'impulsivité n'a pas raison de vous. Le shopping est un moyen de flâner ou de repérer. La relation à l'argent reste sereine. Malgré des charges régulières, la gestion est faite avec sérieux.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Des discussions interminables pourraient avoir lieu au sein de votre bureau pour définir qui fait quoi et dans quelles conditions. Les esprits pourraient s'échauffer et vous auriez bien du mal à garder votre calme.

Un bon aspect Saturne/Neptune vous procure une ouverture pour mettre en pratique certains de vos projets financiers. Vous pourriez par exemple demander un prêt. Il a toutes les chances d'être accordé bien que certaines clauses ne soient pas très claires. Il faudra bien les lire avec attention.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous avez toujours la reconnaissance de vos pairs au travail et en éprouvez une grande fierté. Néanmoins, vous pourriez ressentir un déséquilibre entre votre sensibilité et votre volonté, ce qui provoquerait chez vous quelques tensions intérieures.

Vous êtes un peu ce qu'on appelle panier percé aujourd'hui ! Jupiter en opposition à votre Lune vous pousse aux abus, et notamment aux excès en matière de dépenses ! La prudence s'impose donc, car vous pourriez le regretter par la suite !

L'information est l'oxygène des temps modernes



Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Communiqué du Conseil des Ministres
du mercredi 1er juin 2022 en n°2022-24/sgg

1110 **Malikilé**



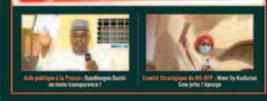
Situation financière du Mali : Non le pays
n'est pas en "défaut de paiements"

1111 **Malikilé**



Plus de 100000 personnes touchées par la pandémie de COVID-19
dans le monde, selon l'OMS. Le Mali n'est pas en "défaut de paiements".

1112 **Malikilé**



Le Mali a une capacité de 50 membres du CNT renforcés

1113 **Malikilé**



Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition :
La jeunesse invitée à jouer sa partition

1114 **Malikilé**



Les professionnels du secteur invités à s'approprier l'événement

1115 **Malikilé**



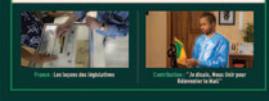
Adema - PASJ : Enfin le bitan de
10 ans de pouvoir

1116 **Malikilé**



Mali : La hausse des prix des
denrées alimentaires

1117 **Malikilé**



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23